

Dispositions légales

Dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'article L1123-27, § 1 édicte que : « *Dans les deux mois après la désignation des Échevins, le Collège soumet au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune* ».

Préambule

Les dernières élections ont été marquées par un contexte complexe, révélant une défiance grandissante des citoyens envers le monde politique et les institutions. Les votes d'abstention importants et la fragmentation du paysage électoral témoignent d'un besoin de changement et d'exigence des citoyens qui sont en attente d'une gestion efficace, d'être entendus et reconnus.

A l'issue des élections communales du 13 octobre 2024, les deux groupes Pour et MR IC ont décidé de s'associer et de former une nouvelle majorité à Rochefort, en proposant un pacte de majorité voté le 02/12/2024 par le conseil communal.

Consciente des attentes des citoyens, la majorité s'engage à mener une politique transparente, inclusive et tournée vers le bien-être de tous. La nouvelle équipe, constituée de femmes et d'hommes investis, s'est mise au travail en allant à la rencontre du terrain pour ajuster les intentions avec les attentes et les besoins identifiés. Fort de cette immersion, ils ont construit une note politique générale qui expose les axes prioritaires et les mesures concrètes qui seront mises en œuvre pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Ce document de travail reprend ainsi l'ensemble des projets que nous souhaitons réaliser à Rochefort avec comme objectif de satisfaire l'intérêt général, dans un souci d'équité, de participation citoyenne, de transparence et d'efficacité. Cette note se veut non-exhaustive, des changements et nouveautés pourront apparaître au cours des six prochaines années ; que ce soit au gré des opportunités, des demandes des conseillers communaux ou de la population, en fonction des contraintes budgétaires ou des impératifs imposés par les instances supérieures ou tout évènement dont la survenance n'est pas prévisible.

Notre objectif est avant tout de proposer un programme d'actions qui nous guidera tout au long de cette mandature et qui pourra être mis en application concrète à travers la mise en œuvre de

notre PST (Plan stratégique transversal). Le PST pourra servir à l'évaluation des actions et des projets réalisés.

Nous tenons également à souligner que cette déclaration politique présente des projets qui seront analysés, débattus et discutés avec l'ensemble des conseillers communaux (tant de la minorité que de la majorité) dont les remarques seront toujours prises en compte, si elles sont frappées du respect de l'intérêt général et dans le cadre de balises budgétaires raisonnables.

Notre philosophie de gestion

Gérer au mieux le bien-être des habitants tout en veillant au bien-être collectif en assurant des services essentiels et de qualité. Avec une attention particulière de veiller aux conditions économiques en évitant d'augmenter les taxes (sauf si cela nous est imposé par l'autorité supérieure).

Nous attacherons une grande attention à développer une gestion optimale du patrimoine communal : immeubles, terrains, bois, chasses et pêches, tourisme, développement de l'habitat. Nous serons également attentifs à nos différentes infrastructures.

L'étendue de notre commune est importante et nécessite une attention particulière : notre fil conducteur dans les choix qui seront posés sera de veiller à répartir équitablement entre Rochefort et les villages, les moyens financiers dont la Commune dispose pour tous les domaines d'action dont elle est investie.

Ceci nécessite une gestion rigoureuse et en équilibre avec le budget communal, tout en recherchant les options les plus intéressantes et en activant les ressources locales mais également supra-locales.

Un de nos souhaits : fédérer Rochefort et les villages entre eux et créer un sentiment d'appartenance à la collectivité de notre belle commune.

Structure de cette déclaration

Les 4 axes stratégiques dans une logique de développement durable pour Rochefort :

Une commune ambitieuse, participative et sereine

Une commune verte, propre et inclusive

Une commune au service de ses habitants et de leur épanouissement

Une commune dynamique, ouverte et transparente

Les Finalités poursuivies pour Rochefort et ses villages

Un cadre de vie agréable

Une administration efficace et à l'écoute

Une commune en plein essor

Une ville conviviale et solidaire

Une mobilité adaptée et améliorée

Une sécurité renforcée

Un engagement clair pour l'avenir

Cette déclaration traduit une volonté forte de répondre aux attentes des citoyens et de faire de Rochefort une commune dynamique, durable et inclusive.

Table des matières

- I. Une commune ambitieuse, participative et paisible
 - 1. Finances communales
 - 2. Patrimoine-immobilier communal
 - 3. Communication-Participation citoyenne-Information
 - 4. Urbanisme-Aménagement du territoire-Logement
 - 5. Mobilité-Connexion
 - 6. Sécurité routière
 - 7. Travaux-Voiries-Egouttage-Entretien
 - 8. Eau de consommation

- II. Une commune verte, propre, où chacun trouve sa place
 - 1. Propreté publique- Environnement
 - 2. Agriculture-Forêt
 - 3. Energie, climat, droits et bien-être animal
 - 4. Santé-Qualité de vie

- III. Une commune au service de sa population et de son épanouissement
 - 1. Enseignement-Accueil extrascolaire
 - 2. Famille-Enfance-Jeunesse
 - 3. Aînés
 - 4. Situation d'handicap
 - 5. Cohésion sociale
 - 6. Egalité des chances et des genres
 - 7. Action sociale et CPAS
 - 8. Organisation du service public-Synergie Ville/CPAS

- IV. Une commune dynamique, ouverte et transparente
 - 1. Economie-Commerce-Industrie-Circuit-court
 - 2. Emploi
 - 3. Tourisme-Animations
 - 4. Culture
 - 5. Sports-Loisirs
 - 6. Monde associatif
 - 7. Culte
 - 8. Supra-communalité
 - 9. Solidarité Nord-Sud
 - 10. Ethique et gouvernance

I. Une commune ambitieuse, participative et paisible

1. Finances communales

La majorité entend poursuivre une gestion rigoureuse des deniers publics tout en maintenant une capacité d'investissement et en maîtrisant la dette communale.

La majorité continuera d'analyser chaque dépense pour s'assurer qu'elle réponde à un besoin. La fiscalité sera elle aussi maîtrisée pour la maintenir à un niveau juste et stable pour l'ensemble des contribuables Rochefortois, avec une attention particulière aux ménages les plus précarisés ainsi qu'aux entreprises et commerces.

Le capital de notre commune, qui a été constitué au cours des mandatures précédentes, permet un niveau d'investissement public nécessaire à la bonne gestion de notre patrimoine et de nos espaces publics. Celui-ci doit être pérennisé tout en tenant compte de la décision d'opérer des investissements importants.

La majorité s'engage à une transparence totale vis-à-vis de la population dans la présentation des budgets et des comptes, parce que des dépenses et des recettes bien comprises sont plus facilement acceptées. Cette transparence sera mise en œuvre notamment par l'organisation de présentation publique du budget et des comptes lors des conseils communaux.

La majorité s'engage, dès le budget 2026, à instaurer un budget participatif permettant aux citoyens qui le souhaitent de s'investir dans l'affectation d'une partie des deniers publics à consacrer à des projets particuliers à mettre en place.

La majorité veillera à favoriser les placements éthiques de l'épargne communale autant que possible.

2. Patrimoine-immobilier communal

Le patrimoine immobilier communal est important et mérite une attention particulière dans son entretien et sa gestion. Nous devons entretenir et gérer ces biens pour leur conservation, leur durabilité et surtout pour le confort de tous les utilisateurs de ces infrastructures.

Notre volonté est de gérer ce portefeuille immobilier avec une vision à long-terme afin de ne pas voir dévaluer ce capital ou les retombées économiques, et cela sans freiner les initiatives de développement ou les opportunités financières.

3. Communication-Participation citoyenne-Information

Afin de renforcer la participation citoyenne et d'améliorer la communication entre l'administration communale et les habitants, plusieurs initiatives seront mises en place. L'objectif est d'impliquer activement les citoyens, de favoriser la cohésion et la confiance, tout en assurant une meilleure compréhension du fonctionnement communal.

Consultation et engagement citoyen

- Dès 2025, une large consultation populaire sera organisée au sein des villages et quartiers pour présenter les axes de travail et définir les priorités en fonction des besoins citoyens.
- Un échevin spécifique à la participation citoyenne sera désigné pour piloter ces actions.
- Un budget participatif sera mis à disposition des citoyens pour financer des projets communautaires.

Information et communication

- Evaluation de la mise en place de commissions citoyennes consultatives thématiques impliquant les conseillers communaux de tous horizons politiques.
- Création d'une plateforme numérique facilitant la consultation citoyenne et l'accès à l'information :
 - Information systématique des habitants sur les chantiers et travaux en cours.
 - Affichage d'une cartographie des travaux sur le site communal.
 - Signalement en ligne des problèmes de voirie, mobilité et propreté.

Accessibilité des services communaux

- Favoriser la mobilité des agents communaux dans chaque village et quartier.
- Accessibilité adaptée des services pour les citoyens et entreprises avec horaires étendus et rendez-vous personnalisés.
- Mise en place d'un guichet communal en ligne tout en maintenant un contact physique.
- Renforcement des espaces publics numériques avec wifi gratuit et matériel moderne.
- Accueil chaleureux des nouveaux habitants pour les intégrer à la vie communale.

Initiatives citoyennes et cohésion sociale

- Mise à l'honneur annuelle d'une bonne pratique citoyenne.
- Mise à disposition gratuite des salles de village pour favoriser les rencontres et événements citoyens.
- Organisation d'une journée de citoyenneté sur des thèmes variés (bénévolat, écologie, bien-être animal...).
- Création d'une réserve de volontaires pour soutenir les services de la commune notamment en cas de crise d'urgence.
- Recrutement d'un médiateur communal ou service extérieur pour faciliter les relations entre l'administration et les citoyens.

Ces mesures visent à construire une commune plus inclusive, participative et innovante, où chaque citoyen trouve sa place et peut contribuer activement à la vie collective.

4. Urbanisme-Aménagement du territoire-Logement

L'aménagement du territoire est au cœur des enjeux de développement durable et des défis environnementaux. Cette politique transversale règle le subtil équilibre entre le besoin de développement économique, de logement, humain... et le besoin de préservation de l'environnement (biodiversité, paysages, ruralité...). Il est donc aussi au cœur des enjeux de développement socio-économique de notre commune.

Les enjeux urbanistiques sont particulièrement variés compte tenu de la diversité des villages. Il est essentiel que Rochefort reste une commune verte et préserve ses réserves naturelles tout en garantissant un accès à un habitat responsable et un développement économique et touristique durable.

Les choix communaux en matière de permis d'urbanisme favoriseront un juste équilibre entre la liberté architecturale et une bonne qualité du bâti, assurant son intégration optimale dans l'environnement bâti, paysager et naturel.

La commune sensibilisera et encouragera les propriétaires à la préservation du petit patrimoine architectural (boîtes aux lettres, décrotoirs, grilles et portillons, pierres de taille...).

La planification et les développements urbanistiques viseront à développer l'accessibilité du logement aux jeunes familles en soutenant les projets de logement moyen familial. L'habitat intergénérationnel sera également soutenu.

Le logement est une des conditions premières de la dignité humaine. Le droit à un logement décent est d'ailleurs reconnu par la Constitution. La commune œuvrera afin de répondre au mieux à la demande de logements abordables et de qualité afin d'encourager les familles à s'installer dans notre commune.

La taxation sur les biens abandonnés ou inoccupés contribue à renforcer l'offre de logements et décourage certains propriétaires à négliger leur bien. Il sera ainsi veillé à améliorer la perception de la taxe sur les immeubles abandonnés, en ciblant les immeubles faisant l'objet de spéculation. Si un immeuble reste, malgré la taxe, abandonné pendant plus de deux ans, il conviendra d'envisager l'activation d'autres outils comme l'expropriation puis la rénovation.

La commune de Rochefort s'engage dans une série d'initiatives visant à améliorer le cadre de vie de ses citoyens et à favoriser un développement urbain durable et solidaire.

Accompagnement énergétique En collaboration avec le Gal Romana, la commune met à disposition, gratuitement, un consultant en énergie. Ce professionnel accompagnera les citoyens dans leurs démarches de rénovation et les orientera vers les solutions les plus adaptées.

Allègement fiscal Suivant l'évolution de la situation budgétaire et financière, une réduction du précompte immobilier sera étudiée, en vue d'une diminution du taux communal, permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'une charge fiscale allégée.

Grouperements d'achat La commune facilitera la mise en place de groupements d'achat pour l'approvisionnement en énergie (mazout, électricité) et en télécommunications. Cette initiative vise à négocier des tarifs avantageux pour les citoyens en mutualisant les achats.

Logements communautaires pour les jeunes Afin de favoriser l'accès au logement pour les jeunes, des logements communautaires à loyer modéré seront créés. En contrepartie, les bénéficiaires s'engageront dans un projet pour la collectivité, tel que l'aide aux associations locales ou le soutien aux aînés.

Lotissements communaux La commune poursuivra sa politique de création de lotissements communaux afin de permettre à tous, et notamment aux jeunes Rochefortois, de s'installer et de construire leur vie dans un environnement accessible et de qualité.

Accès au logement et urbanisme durable La commune s'engage à garantir l'accès au logement pour tous en encourageant activement la création de logements publics. Par ailleurs, elle veillera à la qualité architecturale du bâti résidentiel et professionnel, tout en luttant contre l'inoccupation des bâtiments.

Préservation du territoire et prise en compte des risques naturels Afin de conserver le caractère rural des villages et de limiter le coût des aménagements pour la collectivité, l'étalement urbain sera limité. De plus, les enseignements des inondations de juillet 2021 seront intégrés dans l'analyse et l'octroi des permis d'urbanisme afin de mieux prévenir les risques futurs.

Amélioration de l'habitat en poursuivant la rénovation urbaine à Jemelle (phases 3 et 4).

Ces actions témoignent de la volonté de Rochefort d'offrir un cadre de vie harmonieux, solidaire et respectueux de l'environnement à l'ensemble de ses habitants.

5. Mobilité-Connexion : vers une mobilité durable et une connectivité optimale

L'objectif de cette mandature est d'améliorer la mobilité tout en réduisant la dépendance aux véhicules thermiques, en favorisant les modes actifs et le transport en commun.

Actions prioritaires en matière de mobilité

- **Fluidification du trafic :**
 - Concrétiser le projet de contournement du centre-ville.
 - Interdire le transit des poids-lourds à Rochefort les weekends et jours fériés.
 - Réglementer les horaires de livraison en centre-ville avec des places dédiées.
- **Développement des alternatives à la voiture individuelle :**
 - Acquisition d'un troisième véhicule social.
 - Amélioration des liaisons entre Rochefort et les villages.
 - Mise en place de parkings de délestage avec navette lors d'événements.
- **Encouragement de la mobilité douce :**
 - Installation de « bandes suggérées » pour les usagers lents.

- Réalisation d'un audit pour améliorer l'accueil des cyclistes.
- Création de stationnements sécurisés et bornes de rechargement pour vélos.
- Amélioration et élargissement des trottoirs pour favoriser la marche.
- Augmentation du nombre de bornes de recharge électrique.
- **Stationnement en centre-ville :**
 - Création de places gratuites avec un stationnement limité à 30 minutes.
- **Énergies et mobilités durables :** installation de bornes de recharge pour voitures et vélos électriques, en priorité dans les zones touristiques.

Amélioration de la connectivité

- Couverture internet et GSM sur tout le territoire communal pour éliminer les zones blanches et favoriser le télétravail.

Ce plan vise à rendre la mobilité plus fluide, écologique et inclusive tout en assurant une connectivité optimale pour les habitants et les travailleurs

6. Sécurité : renforcer la prévention et la protection des citoyens

Premier facteur provoquant le sentiment d'insécurité selon une enquête téléphonique menée par la zone de police locale, il est nécessaire de travailler sur la réduction de la vitesse dans les villages et quartiers.

Le positionnement de Rochefort en fait depuis quelques années une commune de transit pour bon nombre de véhicules. Avec la Région wallonne, nous devons enrayer ce phénomène en modifiant l'accès à certaines voiries et ainsi rediriger ce transit souvent lourd vers les zones non urbanisées.

Mesures de sécurisation routière

- **Aménagements et signalisation :**
 - Sécurisation des abords des écoles après une analyse spécifique.
 - Remplacement de certaines priorités de droite par des "Cédez le passage" ou "Stop".
 - Utilisation de peinture routière phosphorescente pour améliorer la visibilité.
 - Développement d'un éclairage public intelligent et amélioration de la signalisation aux passages piétons.
- **Contrôles et sanctions :**
 - Renforcement des contrôles radars en concertation avec les citoyens.

- Augmentation des contrôles et sanctions contre les incivilités (agents sanctionnateurs).
- Présence accrue de la police et des agents de quartier aux abords des écoles et lors d'événements.
- **Surveillance et implication citoyenne :**
 - Analyser l'opportunité de l'installation de nouvelles caméras, y compris dans les villages.
 - Création de comités de surveillance citoyens.
 - Implication des riverains dans la sécurisation des voiries par des tests et concertations.

Mobilité et aménagements urbains

- **Fluidification et protection des zones résidentielles :**
 - Réduction du transit des poids-lourds en redirigeant leur circulation.
 - Prioriser la concrétisation de certaines actions du plan communal de mobilité avec des actions spécifiques pour les PMR et usagers vulnérables.
- **Améliorations en centre-ville et villages :**
 - Poursuite du réaménagement des espaces publics (square de l'Amicale, parc des Roches, etc.).
 - Création de zones de "dépose-minute" près des écoles et commerces.
 - Valorisation du parking du Hableau avec une meilleure signalisation.

Prévention et gestion des crises

- **Mise en place d'une "Team Rochefort"** : une équipe de citoyens volontaires formés pour intervenir en cas de crise (inondations, catastrophes...).
- **Promotion du service Be-alert** pour renforcer la prévention des risques (pollutions, incidents industriels...).

Cette stratégie vise à renforcer la sécurité routière, améliorer le cadre de vie et protéger les citoyens tout en intégrant les enjeux de mobilité et de durabilité

7. Travaux-Voiries-Egouttage-Entretien

Les travaux dans une commune constituent un poste budgétaire important et représentent un investissement conséquent. Ils sont essentiels pour préserver un environnement sain, attractif et ils garantissent l'entretien et la sauvegarde des ressources locales, qu'elles soient urbanistiques, touristiques, économiques... Le bien-être de la population passe inévitablement par un environnement sain et entretenu.

Ils englobent toute une série de services de proximité proposés aux citoyens. Ces services doivent être de qualité, correctement planifiés, structurés et efficaces.

C'est pourquoi, nous proposons de prévoir annuellement un état des lieux des besoins communaux en infrastructures, des machines et outillages disponibles et en parfait état de fonctionnement, ainsi que des compétences requises pour la gestion de divers travaux. Pour ce faire, il est nécessaire d'évaluer le besoin éventuel en formation du personnel et les investissements techniques nécessaires à effectuer dans les prochaines années.

Actions prioritaires :

- Évaluer annuellement les besoins en infrastructures, équipements et compétences.
- Renforcer la formation du personnel et les investissements techniques.
- Externaliser certaines missions publiques à des entreprises privées.
- Améliorer l'entretien des voiries et abords communaux.
- Créer un cadastre des trottoirs à entretenir et à adapter.
- Installer des mégots-bacs dans des lieux stratégiques.
- Intervenir pour l'entretien des berges et infrastructures.
- Étudier l'aménagement du Parc des Roches et l'implantation d'une piscine.
- Contraindre les propriétaires à retirer les enseignes obsolètes.
- Restaurer la place Albert 1^{er}.
- Faciliter l'entretien des cimetières par la végétalisation.
- Préserver le petit patrimoine.
- Recenser les secondes résidences et gîtes.
- Relancer des projets de lotissements.
- Simplifier les démarches urbanistiques.
- Développer des espaces de convivialité et de ressourcement.

Ces mesures visent à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en assurant un développement harmonieux de la commune.

8. Eau de consommation

Gestion et Préservation de l'Eau

Notre commune a le privilège d'être propriétaire d'une grande partie de son réseau de distribution d'eau grâce à des ressources naturelles disponibles sur notre territoire. Il est essentiel de préserver cette autonomie et de préserver cette ressource naturellement accessible.

Face à d'autres grands acteurs de la distribution d'eau en Wallonie et grâce à notre indépendance, nous gardons la maîtrise des coûts, de la qualité et la protection de la ressource.

Notre volonté première est de garder et préserver notre indépendance dans ce domaine sans pour autant nous isoler en termes de réseau. Le défi de la fourniture d'eau est et sera crucial dans les années à venir tant pour les ménages que pour les entreprises rochefortoises.

Face aux enjeux futurs de l’approvisionnement en eau, nous nous engageons à :

- Maintenir notre indépendance tout en restant connectés aux réseaux externes.
- Poursuivre les primes pour les citernes d’eau de pluie et développer d’autres soutiens à la transition environnementale.
- Garantir une distribution d’eau de qualité pour les habitants desservis par la régie communale.

Préserver l’ « or bleu » est un défi crucial pour les ménages et les entreprises de Rochefort.

II. Une commune verte, propre, où chacun trouve sa place

1. Propreté publique et Environnement : un engagement communal

Une ville propre et agréable est une responsabilité partagée. La commune s'engage activement dans la prévention, la sensibilisation et la répression pour améliorer la qualité de vie et l’environnement.

Actions principales :

- **Prévention et sensibilisation** : campagnes de propreté, affiches, actions dans les écoles, soutien aux initiatives citoyennes, et collaboration avec le secteur Horeca.
- **Tolérance zéro** : sanctions administratives contre les dépôts clandestins, déjections canines et autres incivilités. Mobiliser davantage les agents constatateurs dans le cadre de la sensibilisation à la propreté.
- **Optimisation des infrastructures** : enfouissement des bulles à verre, amélioration des sacs-poubelle, poubelles à tri sélectif, composts partagés.
- **Lutte contre les nuisibles** : information à propos et éradication des rats, rats-laveurs.
- **Développement durable** : réduction des déchets lors des événements, recours aux gobelets réutilisables, papier recyclé, digitalisation des documents.
- **Valorisation du cadre de vie** : végétalisation des abribus, fleurissement des quartiers, interdiction des herbicides dans l’aménagement des espaces publics.
- **Participation citoyenne** : signalement des incivilités, concours de fleurissement, sensibilisation à la transition écologique.

Avec ces mesures, la commune vise une ville plus propre, écologique et agréable pour tous

2. Agriculture-Forêt

Agriculture et Forêt, des Ressources Essentielles

L’agriculture et la forêt jouent un rôle central dans notre commune, tant pour la qualité de vie que pour les ressources alimentaires et économiques. Il est crucial d’instaurer un dialogue avec ces secteurs afin de répondre à leurs besoins, anticiper leurs préoccupations et soutenir des initiatives innovantes.

Nous soutiendrons toute initiative novatrice et porteuse de renouveau pour ces secteurs, nous serons le relais nécessaire vers les autres pouvoirs décisionnels.

Nos engagements :

- **Soutien aux agriculteurs** : Faciliter l'accès à la terre, les accompagner dans certaines démarches et relayer leurs préoccupations aux pouvoirs publics.
- **Gestion des nuisibles** : Faire remonter les problèmes liés aux prédateurs et proposer des solutions légales.
- **Infrastructure et réglementation** : Améliorer l'entretien des voiries agricoles et encadrer l'atterrissage des montgolfières sur les terres cultivées.
- **Forêt et chasse** : Encourager la reconduction des baux de chasse et créer une commission « Forêt » réunissant tous les acteurs concernés.
- **Audit forestier** : Mandater un organisme indépendant pour évaluer l'état du patrimoine forestier.
- **Protection animale** : Renforcer le soutien aux associations locales engagées dans cette cause.

Notre commune s'engage à être un partenaire actif et un relais vers les instances décisionnelles pour assurer la pérennité et le développement durable de ces secteurs essentiels.

3. Energie, climat, droits et bien-être animal

Face aux défis climatiques actuels, la commune, en tant qu'institution politique proche du citoyen, doit montrer l'exemple en matière de transition vers une énergie plus verte, plus responsable et plus propre.

La commune, en tant qu'acteur de proximité, s'engage à être un modèle de transition énergétique responsable. Notre participation au projet **Pollec 3** (Politique Locale Énergie Climat) nous permettra d'appliquer les engagements pris lors de la signature de la Convention des Maires :

- Mise en place d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux.
- Collecte et analyse des données.
- Plateforme de visualisation des actions passées et futures.

S'appuyant sur l'expérience acquise avec **l'ASBL Kick**, nous souhaitons poursuivre cette dynamique et proposer des actions innovantes :

Énergie et gestion des ressources

- Installation de **panneaux photovoltaïques** sur les captages d'eau, les écoles et bâtiments communaux pour réduire la consommation énergétique.
- Pression sur les opérateurs pour **renforcer les lignes et réseaux électriques**.
- Sensibilisation et communication accrues sur **l'utilisation de l'eau**, en période de sécheresse notamment.
- Maintien du **réseau communal de distribution d'eau** et garantie d'une qualité irréprochable.
- Obligation d'**inclure des citernes d'eau dans les permis d'urbanisme**.

Environnement et bien-être animal

- **Plantation d'arbres de naissance** dans chaque village.
- Assainissement des **déchets du Ry des Loges**, Valoriser la possibilité de décharge de déchets inertes avec des avantages pour les citoyens rochefortois.
- Poursuite des aides pour la **stérilisation des chats errants** et gestion des espèces nuisibles/invasives (ratons laveurs, frelons asiatiques, chenilles processionnaires, etc.).
- Respect et application du **nouveau Code wallon du bien-être animal**.

La commune s'engage à mettre en œuvre ces initiatives pour une gestion durable et exemplaire de ses ressources

4. Santé-Qualité de vie

La majorité s'engage à jouer un rôle de proximité en matière de sensibilisation à la santé, en soutenant les initiatives des acteurs compétents. Le collège facilitera la mise en place d'une **plateforme santé** regroupant les professionnels du secteur et proposant des conseils pour une vie plus saine. Il apportera son soutien à la coordination des campagnes de prévention (dépistage du cancer, MST, don de sang, diabète) et des actions de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire et le don d'organes.

La commune accompagnera et encouragera des **initiatives spécifiques** telles que :

- La remise en place d'une permanence pour la prévention du diabète.
- Le soutien aux personnes atteintes de démence (Alzheimer, Parkinson) et à leurs aidants.

Enfin, elle facilitera l'accès aux soins en appuyant le développement d'une médecine de proximité (maisons médicales pluridisciplinaires, incitations à l'installation de médecins).

III. Une commune au service de sa population et de son épanouissement

1. Enseignement-Accueil extrascolaire

L'enseignement communal est diversifié et de qualité, les élèves bénéficient d'un programme qui garantit l'apprentissage des compétences fondamentales et qui leur permet de développer un regard ouvert sur le monde.

Les neuf implantations sont le reflet de la diversité de notre système scolaire : les caractéristiques de la population scolaire, les besoins spécifiques et les identités pédagogiques sont bien différents dans chaque école. Malgré ces différences, les objectifs poursuivis doivent être similaires afin d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale comme le demande le décret mission. L'équité est une de nos priorités et nous voulons mettre les moyens nécessaires pour les enfants en difficulté.

Il importe que les équipes agissent toujours en parfaite intelligence dans le cadre des projets éducatifs du pouvoir organisateur et de projets pédagogiques (comment s'y prend-on) tout en visant leur identité propre telle que définie dans les plans de pilotage.

Offrir un enseignement de qualité ne peut se faire que dans des conditions matérielles correctes. Il est donc nécessaire de poursuivre l'entretien régulier et la modernisation de nos bâtiments scolaires en cours. Une attention particulière doit être accordée à l'école communale de Wavreille qui devrait subir des travaux en profondeur comme d'autres implantations subir des liftings ou des entretiens profonds. Nous devons dans ce cadre avoir une réflexion globale sur les écoles de village et l'attractivité de notre commune (terrains à bâtir, offres petite enfance, commerce, ...)

La commune s'engage à améliorer le cadre scolaire et l'accompagnement des élèves en soutenant plusieurs initiatives :

- **Communication et accessibilité** : simplification de l'application numérique entre parents et écoles, possibilité d'utiliser les chèques de rentrée pour les garderies et repas scolaires.
- **Qualité et inclusion** : valorisation des filières techniques/professionnelles avec les entreprises locales, intégration des enfants à besoins spécifiques, uniformisation de l'accueil extra-scolaire.
- **Sécurité et infrastructures** : modernisation des sanitaires, renforcement de la propreté, sécurisation des accès aux écoles, mise en conformité des infrastructures scolaires.
- **Prévention et sensibilisation** : interventions sur la sécurité routière, le harcèlement et les dépendances, exercices d'évacuation incendie annuels, cours de secourisme durant les jours blancs.
- **Devoir de Mémoire** : organisation de visites éducatives pour les jeunes adultes à des sites historiques comme le fort de Breendonk ou Auschwitz.

Accueil temps libre et projets de stages portés par l'ATL.

Nous constatons une difficulté pour la tranche d'âge de 2.5 à 5 ans ; notre attention se portera sur la création et d'accueils et d'animations supplémentaires pendant les vacances (vacances d'hiver, congé de détente, vacances de printemps) puisque ces vacances comptent maintenant deux semaines, ce qui représente pour certaines familles des difficultés de garde d'enfants et d'animation, ainsi que le mercredi après-midi.

L'organisation de l'accueil extrascolaire contribue à aider les familles dans les périodes avant et après le circuit scolaire. Ce temps supplémentaire à l'école sera valorisé au travers de projets pédagogiques ludiques et sportifs. Nous voulons soutenir les familles en proposant des solutions innovantes pour l'accueil extrascolaire. Nous inviterons les parents les grands-parents et les citoyens qui le souhaitent à mettre leurs temps et compétences au service des enfants et animer des activités tels que le bricolage, l'éveil artistique, le jeu...

L'offre de stage sera complétée afin que toutes les périodes de vacances soient couvertes pour toutes les catégories d'âge, ceci en collaboration avec différentes associations, services

communaux et para-communaux. Il convient d'assurer une vue d'ensemble et une meilleure visibilité sur les différentes solutions en toute saison par une information adéquate...

L'objectif est de soutenir les familles et le milieu d'accueil et de coordonner les initiatives de terrain par des éventuels partenariats.

2. Famille-Enfance-Jeunesse

La commune place la **famille, l'éducation et la jeunesse** au cœur de ses priorités. L'objectif est d'améliorer les services et infrastructures destinés aux enfants, aux parents et aux jeunes, tout en garantissant un accès équitable aux opportunités éducatives, culturelles et citoyennes. Ces actions visent à renforcer l'accompagnement des familles, à améliorer les conditions scolaires et à favoriser l'implication des jeunes dans la vie communale.

Les jeunes sont les graines de notre avenir. Ils sont les futurs citoyens responsables de notre commune. Ils méritent donc, tout comme l'ensemble de population, une attention particulière. La volonté de la majorité est de donner toute leur place aux jeunes Rochefortois dans la ville et dans les décisions publiques. Il est essentiel de légitimer les jeunes comme acteurs de notre société, de leur permettre d'appréhender ses enjeux, de s'épanouir, de leur fournir des lieux d'expression, de leur apprendre à s'informer et à développer leur esprit critique.

Petite enfance et soutien aux familles

Pour offrir un accueil adapté aux besoins des familles, la commune s'engage à :

- **Développer et moderniser les structures d'accueil** : transformation du co-accueil de Villers-sur-Lesse en crèche, rénovation et agrandissement des crèches existantes, soutien aux initiatives privées.
- **Faciliter la vie des familles** : maintien des chèques de rentrée scolaire pour six ans, création d'une commission famille/parentalité et d'un guichet unique dédié, mise en place d'espaces publics adaptés aux nourrissons et soutien financier aux familles monoparentales.
- **Encourager la solidarité et l'innovation** : mise en place d'une plateforme numérique d'échange intergénérationnel pour la garde occasionnelle et développement d'activités extra-scolaires pour les enfants de 2,5 à 5 ans.

Enfance et éducation

Pour garantir un cadre scolaire de qualité et une éducation accessible à tous, la commune prévoit de :

- **Améliorer les infrastructures et la sécurité** : modernisation des sanitaires et bâtiments scolaires, sécurisation des abords et des entrées des écoles, désignation d'un référent travaux pour répondre aux urgences.
- **Soutenir la réussite scolaire** : allocations de rentrée pérennisées, achats groupés de fournitures pour réduire les coûts, accès renforcé aux outils numériques et promotion d'une alimentation saine et locale.

- **Renforcer la prévention et la sensibilisation** : lutte contre le harcèlement et les violences scolaires, formation au secourisme dès le primaire, éducation au devoir de mémoire (visites éducatives) et développement de la culture à l'école.
- **Encourager l'engagement citoyen** : Mise en place d'un conseil communal des enfants.

Jeunesse et engagement citoyen

Pour donner toute leur place aux jeunes Rochefortois et favoriser leur implication dans la vie communale, la majorité propose de :

- **Favoriser leur participation** : création d'un organe consultatif de la jeunesse et nomination d'un référent « jeunesse ».
- **Soutenir leurs initiatives** : encouragement des associations de jeunes, mise à disposition de locaux dédiés et développement d'animations locales variées.
- **Garantir leur sécurité et leur autonomie** : étude de solutions de mobilité nocturne sécurisée (Noctambus) et aide à l'obtention du permis de conduire en échange d'actions citoyennes.
- **Encourager l'engagement civique** : facilitation de l'accès au programme fédéral de service citoyen et mise en place d'un service citoyen au sein des institutions communales.

3. Aîné

Les seniors sont un maillon essentiel et souvent moteur dans la vie de notre ville et de nos villages. Porteur de savoir et d'expérience, il est essentiel de les écouter et de les impliquer dans la dynamique de la commune. Nous soutiendrons et stimulerons leurs initiatives spécifiques ainsi que celles qui les intègrent dans les activités intergénérationnelles.

Face aux défis liés à l'âge, à la santé et à l'isolement, la commune souhaite renforcer les actions favorisant leur bien-être, leur autonomie, et leur implication dans la vie locale. En collaboration avec les acteurs de terrain, l'objectif est d'adapter les services, de favoriser l'inclusion et de soutenir les initiatives intergénérationnelles.

Soutien et autonomie des aînés

Pour garantir une meilleure qualité de vie aux seniors et favoriser leur maintien à domicile, la commune s'engage à :

- **Développer les structures d'accueil adaptées** : étude et réalisation de l'extension de la maison de repos de la Résidence Préhyr, augmentation des chambres individuelles et soutien à la création de pensions de famille dans les villages pour lutter contre l'isolement.

- **Renforcer l'aide à domicile** : mise en place d'un plan transversal d'accompagnement avec les services de soins à domicile et d'aide familiale, et création d'une ligne téléphonique gratuite dédiée aux aînés.
- **Soutenir la mobilité et l'accessibilité** : amélioration des trottoirs pour sécuriser les déplacements, prise en compte systématique des besoins des aînés dans l'aménagement urbain et possibilité d'accès à certains services administratifs à domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- **Faciliter les démarches administratives** : maintien d'un contact humain dans les services communaux pour les personnes ayant des difficultés avec le numérique et attribution de cartes de stationnement aux aidants proches et aux intervenants à domicile.
- **Mieux protéger les aînés** : adhésion au dispositif provincial « Senior Focus » pour améliorer la prise en charge des personnes en danger à domicile et mise en place d'un suivi en cas de fortes chaleurs, d'épidémies ou de froid intense.

Dynamisme social et intergénérationnel

Afin de favoriser les liens sociaux et l'intégration des seniors dans la vie locale, la commune prévoit de :

- **Relancer les activités collectives** : compenser la perte d'offre associative des repas festifs et des animations proposées, organisation de spectacles adaptés aux attentes des aînés et réouverture d'un restaurant et d'un café solidaires pour lutter contre l'isolement.
- **Encourager les échanges entre générations** : mise en place d'activités intergénérationnelles entre les élèves des écoles et les pensionnaires des maisons de repos, promotion de l'échange de services et de savoirs (garde d'enfants, aide aux devoirs...), et développement du volontariat en mettant en lien seniors et associations locales.
- **Soutenir la participation citoyenne** : dynamisation des activités du Conseil consultatif communal des aînés et renforcement des synergies entre le CPAS, les services d'aide à domicile et les associations locales.

4. Situation d'handicap : vers une Ville Plus Inclusive

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité pour notre Ville. Nous nous engageons à renforcer leur participation citoyenne, à améliorer leur accès aux services et infrastructures, et à favoriser une meilleure coordination des politiques sociales.

Afin d'améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap, plusieurs actions prioritaires seront mises en place. Le Conseil consultatif de la personne handicapée sera relancé et valorisé pour assurer une meilleure représentativité et prise en compte de leurs besoins.

Nous œuvrerons également à une meilleure coordination entre la Ville, le CPAS, les acteurs sociaux et les acteurs du logement afin d'assurer une prise en charge cohérente et efficace des besoins spécifiques. L'accessibilité des documents et des informations communales sera renforcée afin que chacun puisse exercer pleinement ses droits.

Par ailleurs, l'adaptation des espaces publics et privés sera au cœur de nos actions. Les plaines de jeux communales seront rendues accessibles aux enfants en situation de handicap, et nous accompagnerons les commerces dans l'amélioration de leurs accès pour les personnes à mobilité réduite.

Ces mesures visent à construire une ville plus inclusive, solidaire et accessible à tous.

5. Cohésion sociale

Un Engagement Renforcé pour une Cohésion Sociale Durable

La cohésion sociale est un enjeu fondamental pour garantir le bien-être et l'inclusion de tous les citoyens. Consciente des défis sociaux et des besoins spécifiques de notre territoire, la commune s'engage à élaborer un **nouveau plan d'action structuré et adapté**, en collaboration avec le CPAS et les services communaux.

Ce plan d'action sera fondé sur un **diagnostic précis des besoins locaux**, afin de répondre de manière ciblée aux attentes des habitants. Il s'inscrira dans le cadre d'une nouvelle programmation conforme aux orientations du décret actuellement en préparation par le Gouvernement wallon.

Nos Objectifs Prioritaires :

- **Renforcer les dispositifs de soutien aux populations fragilisées**, en consolidant les actions du CPAS et des services sociaux.
- **Favoriser l'inclusion et l'égalité des chances**, en développant des initiatives pour les jeunes, les aînés et les personnes en situation de précarité.
- **Encourager la participation citoyenne**, en impliquant activement les habitants dans les projets de quartier et les initiatives locales.
- **Développer des actions en faveur du vivre-ensemble**, en soutenant les associations et en favorisant le dialogue interculturel et intergénérationnel.
- **Optimiser les synergies entre les acteurs locaux**, en assurant une coordination efficace entre les services communaux et les partenaires sociaux.

Ce plan sera conçu comme un **levier de solidarité et de dynamisme local**, garantissant une approche inclusive et proactive pour construire une commune plus solidaire, équitable et harmonieuse.

6. Egalité des chances et des genres

La commune s'engage à permettre à chacun et chacune quels que soient son pays d'origine, son origine sociale, ses convictions religieuses ou philosophiques, son âge, son sexe ou son orientation sexuelle, son handicap, d'évoluer dans la société de manière respectueuse. Nous favoriserons l'inclusion et un meilleur accès de toutes et tous aux droits fondamentaux en collaboration avec les commissions communales concernées et les services concernés ; la commune adhérant au projet du Panathlon s'engage par les projets et axes portés par le fair-play (écoles, citoyenneté et sport) à travailler sur les valeurs de respect et d'inclusion.

La commune de Rochefort s'engage résolument à garantir que **tous ses habitants, sans distinction de pays d'origine, d'origine sociale, de convictions religieuses ou philosophiques, d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle ou de handicap**, puissent évoluer dans la société de manière égalitaire et respectueuse. Notre volonté est de construire un environnement où chacun peut s'épanouir pleinement et participer activement à la vie locale.

Afin de favoriser **l'inclusion** et un meilleur accès aux **droits fondamentaux** pour toutes et tous, nous mettrons en œuvre des actions concrètes en collaboration avec les **commissions communales et les services concernés**. Nous œuvrerons pour garantir que chaque citoyen, quel que soit son parcours ou ses particularités, puisse bénéficier des mêmes droits, opportunités et traitements équitables.

Dans le cadre de notre engagement, la commune adhère au projet du **Panathlon**, qui incarne les valeurs de **respect**, de **fair-play** et d'**inclusion**. À travers les projets et axes portés par cette initiative, notamment dans les domaines de l'éducation, de la citoyenneté et du sport, nous nous engageons à promouvoir des valeurs de respect mutuel et d'acceptation des différences.

Ce projet s'inscrit dans une vision de **solidarité**, de **mieux-vivre ensemble** et de **cohésion sociale**, avec pour objectif d'offrir un environnement favorable à l'épanouissement et à l'intégration de tous les citoyens, sans exception.

7. Action sociale et CPAS

Le CPAS joue un rôle central et dominant dans l'action sociale à Rochefort. Ses missions sont larges et se renforcent sans cesse.

La réalité rurale de notre commune, les inondations de 2021, les assuétudes, le manque de soutien des pouvoirs supérieurs sont des facteurs aggravants pour le travail quotidien des agents.

Nous continuerons notre politique socialement juste et équitable en faveur des bénéficiaires et d'offrir au personnel du CPAS un cadre professionnel adapté aux enjeux de notre exigence sociale.

Nous voulons développer des politiques publiques volontaristes à destination des habitants les plus fragiles dans notre commune.

Cfr La note de politique sociale du cpas.

8. Organisation du service public-Synergies Ville/CPAS

La première valeur de la commune est son personnel. L'expérience et les connaissances acquises par le personnel est inestimable. Une optimisation des services rendus à la population sera réalisée après la réalisation d'une étude structurelle.

Les synergies entre les services communaux et du CPAS sont nécessaires pour une harmonisation et une efficacité pour le citoyen.

IV. Une commune dynamique, ouverte et transparente

1. Economie-Commerce-Industrie-Circuit court

La santé économique d'une commune se mesure par l'implantation et la prospérité de ses entreprises et commerces. Vital pour le développement économique, le commerce de proximité est aussi l'un des garants de la qualité de vie d'un quartier. Dans le cadre de réaménagements et rénovations des transports publics, nous nous engageons à faire pression sur les autorités régionales pour une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées au quotidien par les commerçants et les entreprises, notamment en période de travaux et à activer les leviers dont nous disposons afin de les soutenir au mieux (par exemple, en matière de stationnement).

La commune s'engage à soutenir les commerçants et les entreprises dans son cadre de compétence en activant des leviers pour résoudre les difficultés quotidiennes. Bien que ses actions soient limitées, elle souhaite favoriser un environnement propice à l'activité des indépendants et des PME, notamment en dynamisant les centres, les quartiers périphériques et les zones d'activités économiques.

Une attention particulière sera portée par la commune au développement et à l'implantation d'entreprises « vertueuses » (responsabilité sociale élevée, politique énergétique, économie circulaire...) dans des secteurs ayant un fort potentiel d'innovation et d'emploi (mobilité, culture, énergie, agriculture urbaine).

Mesures proposées :

1. Soutien aux initiatives locales :

- Continuer les aides à la coopérative Relais.
- Encourager les circuits-courts dans les cuisines de collectivité (écoles, maisons de repos).
- Promouvoir l'information sur les producteurs locaux de la commune.
- Inciter les groupes de producteurs locaux à installer des points de vente décentralisés dans les villages.

2. Développement économique local :

- Revitaliser le parc d'activité économique de Rochefort, en concertation avec divers acteurs économiques et les riverains.
- Soutenir financièrement les commerçants et associations professionnelles pour organiser des événements.

3. **Amélioration du cadre commercial et urbain :**

- Renforcer l'attrait du centre-ville, notamment en décorant les vitrines des commerces inoccupés.
- Évaluer et, si nécessaire, réorienter les primes communales pour plus d'efficacité.
- Créer un lieu permanent pour les produits de terroir, soutenant les circuits-courts (épiceries locales, dépôts fermiers, points d'accueil touristique).
- Promouvoir les producteurs et commerçants sur le site de la commune, en créant une dénomination commerciale « Made in Rochefort ».

4. **Agriculture et circuits courts :**

- Valoriser les produits locaux lors des réceptions communales et intégrer le critère des circuits-courts dans les marchés publics.
- Favoriser la location de terres publiques et privées à des agriculteurs locaux.

5. **Maintien des commerces de proximité :**

- Soutenir la présence de commerces et services essentiels de proximité.

L'objectif global est de dynamiser l'économie locale, en favorisant les circuits-courts, en soutenant les entreprises locales et en créant des conditions favorables pour l'emploi et la qualité de vie des habitants dans une optique de développement durable et adapté aux besoins de notre commune.

2. **Emploi**

Bien que Rochefort ait un taux de chômage dans la moyenne régionale, il est nécessaire de renforcer les actions en faveur de la formation et l'intégration professionnelle des jeunes, qui représentent plus de la moitié des personnes non-actives professionnellement sur le territoire.

De plus, il est crucial de favoriser le partage de l'expérience des travailleurs de plus de 50 ans.

Pour cela, nous envisageons différentes mesures :

1. **Guichet du commerce** : Créer un espace dédié pour les indépendants et les porteurs de projet afin de soutenir la création et le développement d'entreprises.
2. **Utilisation des cellules commerciales vides** : Valoriser ces espaces avec des expositions temporaires d'artistes locaux pour dynamiser les zones commerciales.
3. **Maintien des aides à l'ouverture des cellules commerciales vides** : Encourager la création de nouveaux commerces en facilitant leur installation.

4. **Prospection commerciale** : Identifier les secteurs sous-représentés sur le territoire pour attirer de nouveaux commerces.
5. **Collaboration avec le BEP** : Renforcer les partenariats avec le Bureau Economique de la Province pour dynamiser l'insertion professionnelle.
6. **Avantages pour les jeunes travailleurs** : Créer des incitations pour les travailleurs de moins de 35 ans, afin de favoriser leur installation à Rochefort.
7. **Faciliter le réseautage entrepreneurial** : Relancer des événements commerciaux pour attirer à la fois les entreprises et le public.
8. **Valorisation des entreprises et artisans locaux** : Chaque année, mettre en avant une entreprise ou un artisan pour stimuler l'économie locale.
9. **Emploi et insertion professionnelle** :

Identifier des actions spécifiques pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs (Horeca, indépendants, etc.).

En somme, ces actions visent à renforcer l'économie locale, faciliter l'insertion des jeunes, valoriser les expériences des plus de 50 ans et dynamiser le tissu commercial et entrepreneurial.

3. Tourisme-Animations

Le tourisme est un secteur clé pour l'économie locale en sachant qu'il représente un des vecteurs principaux de notre économie. Il est un moteur indispensable pour maintenir et étoffer notre secteur Horeca et les commerces locaux. Nous souhaitons organiser un tourisme communal durable et autonome par une réelle politique de valorisation de nos atouts et ressources locales, à savoir :

1. **Tourisme comme moteur économique**
 - Soutien au secteur Horeca et aux commerces locaux.
 - Développement d'un tourisme durable et autonome basé sur les ressources locales.
2. **Amélioration de l'offre touristique**
 - Optimisation des moyens financiers pour une meilleure efficience touristique.
 - Création d'une task force "festivités" pour organiser des événements majeurs.
 - Coordination des associations pour gérer un calendrier commun et mutualiser le matériel.
 - Mise en valeur du patrimoine historique avec un parcours des lieux de mémoire.
 - Promotion du tourisme vert, sportif et du slow-tourisme.
 - Développement du tourisme à vélo avec de meilleures infrastructures et services.
3. **Aménagements et infrastructures**
 - Augmentation du nombre de bancs et de poubelles publics, avec des poubelles connectées.
 - Création et entretien de promenades, sentiers de randonnée et zones de bivouac.
 - Développement d'aires équipées pour mobilhomes et camping-cars.

- Installation de toilettes publiques dans les zones touristiques et accès gratuit à l'eau potable.

4. Valorisation des acteurs et produits locaux

- Mise en avant des producteurs locaux et des commerces qui les soutiennent.
- Fédérer les acteurs touristiques pour une offre homogène et coordonnée.
- Amélioration de la qualité des services (formation en langues, signalisation multilingue).

5. Soutien aux initiatives et événements

- Maintien des aides aux manifestations culturelles et touristiques.
- Relance des concours des façades fleuries.
- Accompagnement des mouvements de jeunesse pour des camps respectueux et sécurisés.
- Mise en place d'un plan annuel de communication touristique.

L'objectif global est de structurer et dynamiser le tourisme communal en conciliant attractivité, durabilité et retombées économiques pour la région.

4. Culture

La culture joue un rôle essentiel dans l'épanouissement individuel et collectif, en favorisant l'émancipation et l'ouverture sur le monde. La commune s'engage à développer une politique culturelle vivante, inclusive et innovante, tout en ancrant son action dans le tissu local. En s'appuyant sur ses infrastructures et ses nombreux acteurs culturels (centre culturel, bibliothèque, CPAS, académie des beaux-arts, musées, collectifs...), elle vise à garantir un accès élargi à la création et à l'expression. Cet engagement contribue à la dynamisation de l'espace public, au renforcement du lien social et à une culture accessible à tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ou des moyens financiers

Les objectifs de cette politique culturelle incluent :

- Soutenir les collectifs et associations culturelles en favorisant les collaborations.
- Mettre à disposition un « pack festivités » pour faciliter l'organisation d'événements.
- Publier un guide pratique sur la réglementation des manifestations.
- Promouvoir des activités culturelles variées et accessibles (ex : chèques culture).
- Garantir un affichage de qualité pour les événements majeurs.
- Renforcer les synergies entre acteurs culturels et touristiques.
- Intégrer davantage d'œuvres d'art dans l'espace public, en valorisant les artistes locaux.
- Améliorer l'attractivité et l'image positive de la ville.

Cette stratégie vise à faire de la culture un moteur d'épanouissement et de dynamisme pour tous.

5. Sports-Loisirs-infrastructures

Le sport est une véritable école de vie, une source d'épanouissement pour tous, reconnu comme un besoin fondamental pour la santé. Nous resterons particulièrement attentifs à la promotion de la pratique du sport pour tous les âges. Parce que le sport étant vecteur de développement

capital, nous voulons encourager la pratique d'activité, proposer des animations au bien-être visant à garantir un esprit sain dans un corps sain.

Notre commune est riche de plusieurs dizaines de clubs sportifs dynamiques, dans de nombreuses disciplines différentes qui accueillent des milliers de sportifs. Nous soutenons les valeurs que véhicule le sport : rigueur, dépassement de soi, fair-play, esprit d'équipe et mixité sociale.

Les inondations ont particulièrement impacté les infrastructures sportives : les halls de sport de Jemelle, les terrains de tennis et la piscine communale. Les projets d'adaptation sont en cours et des choix doivent être établis le moment venu mais espérons que nous pourrions concrétiser cela dans les années qui viennent.

Plusieurs réalisations devraient être enregistrées au cours de cette législature : fin des travaux de la salle d'Havrenne à disposition de la belle pelote, réalisation des travaux de vestiaire et autres pour la belle pelote de Montgauthier, les infrastructures footballistique et tennistique totalement neuves, avec l'espoir de pouvoir trouver une solution pérenne pour le club de gymnastique Avenir Saint-Georges. Ce sont là quelques exemples non limitatifs des projets que nous souhaitons porter au cours des six prochaines années.

1. Amélioration des infrastructures sportives

- Rénovation du centre sportif de Jemelle et du hall omnisports.
- Construction d'une nouvelle piscine dans le cadre du réaménagement du parc des Roches.
- Création et entretien d'aires multisports dans les villages.
- Développement d'infrastructures pour le football et le tennis.

2. Accessibilité et promotion du sport

- Garantir l'accès au sport pour tous, notamment via des journées d'initiation.
- Organisation de journées sportives avec les clubs locaux dans les écoles.
- Octroi de chèques-sport aux publics fragilisés via le CPAS.

3. Soutien aux clubs et associations sportives

- Amélioration du soutien humain, logistique, matériel et financier.
- Maximisation de l'utilisation des infrastructures existantes grâce à des accords avec les écoles.

4. Valorisation du sport local et des événements

- Redynamisation de la cérémonie des mérites sportifs.
- Poursuite des activités en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale.

5. Encouragement du sport et de la jeunesse

- Instauration d'une "taxe" camp pour les mouvements de jeunesse, convertie en chèques alimentaires à utiliser dans les commerces locaux.

L'objectif global est de renforcer les infrastructures, favoriser l'accès au sport pour tous et dynamiser la pratique sportive au sein de la commune.

6. Monde associatif

Le monde associatif rochefortois tous secteurs confondus est une des plus grandes forces de notre commune. Par leurs activités, les différentes associations animent, entraînent, apprennent, transmettent, pérennisent, interpellent...

Chacune des associations rochefortoises a, à son échelle, une importance primordiale. Afin de soutenir leurs actions et d'inciter à ce droit d'association, nous continuerons à aider par différentes opérations :

1. Reconnaissance du rôle central des associations

- Les associations sont un pilier de la commune, favorisant l'animation, l'entraide et la transmission des savoirs.
- Chaque association, quelle que soit sa taille, joue un rôle essentiel.

2. Soutien et encouragement

- Encourager le mécénat des entreprises locales pour soutenir les activités associatives.
- Mettre à disposition des aides techniques et matérielles adaptées.

3. Visibilité et coordination

- Maintenir un agenda en ligne et dans le bulletin communal pour informer sur les activités.
- Organiser régulièrement une semaine dédiée aux associations locales.

L'objectif est de renforcer le tissu associatif en lui offrant plus de soutien, de visibilité et de moyens pour poursuivre son engagement au service de la communauté.

7. Culte

Dans notre ruralité, le culte occupe une place particulière, à la fois comme repère historique et comme vecteur de lien social. Nous affirmons notre engagement en faveur d'une **laïcité ouverte et respectueuse**, garantissant à chacun la liberté de croyance tout en veillant à la neutralité des institutions publiques.

Nos intentions sont les suivantes :

1. Respect et dialogue inter convictionnel

- Assurer un soutien logistique aux lieux de culte tout en respectant le principe de séparation des pouvoirs religieux et politiques.

2. Valorisation du patrimoine religieux

- Préserver et entretenir les édifices cultuels en tant qu'éléments du patrimoine historique et culturel local.
- Soutenir des projets de réaffectation respectueuse des bâtiments désaffectés, en concertation avec les acteurs concernés.

3. Cohésion sociale et inclusion

- Favoriser les initiatives culturelles et sociales issues des communautés religieuses lorsqu'elles participent à l'intérêt général.

L'objectif est d'assurer une **coexistence harmonieuse entre les convictions de chacun**, en veillant à ce que le culte demeure un élément de cohésion et non de division dans notre commune.

8. Intention Communale de Rochefort sur la supra-communalité

Dans un monde où les défis dépassent souvent les frontières communales, Rochefort s'engage à renforcer la **coopération supra-communale** afin d'optimiser les services, mutualiser les ressources et garantir un développement harmonieux du territoire.

Nos intentions sont les suivantes :

1. Renforcement des Coopérations Intercommunales

- Développer des collaborations avec les communes voisines sur des thématiques clés : mobilité, gestion des déchets, sécurité, santé et infrastructures sportives et culturelles.
- Participer activement aux structures supra-communales existantes et encourager des projets communs pour une efficacité accrue des politiques locales.

2. Optimisation des Services Publics

- Mutualiser certains équipements et services (déneigement, transport scolaire, entretien des espaces verts...) pour rationaliser les coûts et améliorer la qualité de vie des habitants.
- Développer des projets communs en matière de tourisme, de promotion économique et de protection environnementale pour renforcer l'attractivité du territoire.

3. Mobilité et Aménagement du Territoire

- Mettre en place une stratégie de mobilité cohérente avec les communes voisines (transports en commun, pistes cyclables, stationnements partagés...).

4. Solidarité et Cohésion Territoriale

- Renforcer les liens entre les communes pour une répartition équilibrée des services et des équipements.
- Développer des actions communes en faveur de l'inclusion sociale, de la jeunesse et de l'accès aux soins.

L'objectif est de positionner Rochefort comme un acteur clé de la **coopération supra-communale**, garantissant ainsi un développement durable et solidaire au bénéfice de tous les citoyens.

9. Ouverture et Solidarité Internationale - Jumelages

Les échanges internationaux ainsi que l'entraide ont toujours été au cœur des valeurs humaniste que défend Rochefort. L'échange de culture et l'ouverture sur le monde sont des éléments clés pour développer la citoyenneté et l'appartenance mondiale. Nous sommes tous des citoyens du monde : la solidarité, l'échange culturel, l'ouverture d'esprit favorise une société inclusive et

équitable. Conscient de cette richesse, notre commune est depuis plusieurs années ouverte sur le monde dans une vision de commune hospitalière. Concrètement, nous voulons soutenir cette dimension internationale par le biais d'actions de solidarité nord-sud, de nos jumelages et de nos initiatives en matière de droits humains.

Nous allons ainsi :

1. Valeurs humanistes et citoyenneté mondiale

- Rochefort défend les échanges internationaux, la solidarité et l'ouverture culturelle.
- L'échange culturel et l'entraide renforcent une société inclusive et équitable.

2. Engagement en tant que commune hospitalière

- Soutien aux actions de solidarité Nord-Sud.
- Promotion des jumelages et des forums interculturels.
- Appui aux associations locales œuvrant pour les droits humains.

L'objectif est de renforcer l'ouverture de Rochefort sur le monde en favorisant les échanges, la coopération internationale et l'engagement humanitaire.

10. Ethique et bonne gouvernance

Nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité politique et des risques de distance entre les citoyens et les politiques. Ainsi, nous nous engageons à travailler avec dignité et à maintenir une communication transparente, essentielle pour rapprocher ces deux entités. Tous les deux ans, nous proposerons un bilan du Plan Stratégique Transversal lors de séances publiques.

Nous envisageons également la création d'une nouvelle fonction au sein de l'administration : un chargé de communication qui assurera l'information aux citoyens via les différents canaux de communication tels que les boîtes aux lettres, les publications sur Facebook et dans le bulletin communal du « Courrier de Rochefort » et la gestion du contenu du site interne.